

# Clients du Crédit Agricole du Morbihan, Votre banque plus que jamais à vos côtés

La pandémie sans précédent que connaît notre pays a des conséquences inestimables sur la santé de nos concitoyens et sur l'activité des entreprises, des professionnels, des agriculteurs et des particuliers.

Le Crédit Agricole du Morbihan réaffirme son soutien et sa mobilisation totale aux côtés de ses clients pour les aider à traverser cette épreuve en proposant des dispositifs d'accompagnement et en donnant une marge de manœuvre accrue aux conseillers, pour agir encore plus vite en proximité.

## Votre banque prend des mesures ciblées immédiates

### Mesures d'accompagnement à destination de la clientèle des professionnels, agriculteurs et entreprises

Le Crédit Agricole du Morbihan s'est mobilisé dès le premier jour de la crise et continue de l'être pour accompagner et soutenir les acteurs économiques du Morbihan avec les mesures suivantes :

- Mettre en place une procédure accélérée d'accord de crédit en moins de 5 jours pour les situations les plus urgentes,
- Proposer des crédits de trésorerie supplémentaires garantis par l'État pouvant représenter jusqu'à 25 % du chiffre d'affaires annuel,
- Reporter jusqu'à 6 mois les remboursements des cré-

ditions en cours (pause au taux contractuel du crédit, sans frais additionnels),

- Accélérer les modalités de prises en charge des demandes d'indemnités pour tous les contrats d'assurance,
- Prendre en charge, pour 1 mois renouvelable, la location des TPE (Terminaux de Paiement Electronique) pour les commerces dont l'activité est suspendue.

**Plus de 3000 clients entrepreneurs morbihannais ont, d'ores et déjà, bénéficié de ces mesures.**

### Mesures d'accompagnement à destination de la clientèle des particuliers

Le Crédit Agricole du Morbihan rappelle à ses clients particuliers que leur contrat de prêt (crédits éligibles) prévoit, pour les prêts immobiliers et les crédits à la consommation, la possibilité de suspendre ou moduler à la baisse leurs mensualités.

Par ailleurs, sur simple demande et sans justificatifs, nos clients peuvent disposer d'une avance « coup de pouce » jusqu'à 3 000 €.

**Nos 500 conseillers sont à votre écoute pour trouver, avec vous, les solutions adaptées à vos difficultés.**

**Soyez assurés que vous pouvez compter sur l'engagement des collaborateurs de votre banque coopérative morbihannaise pour vous accompagner au mieux et soutenir l'économie locale.**



## Restons proches, même à distance

**Notre préoccupation est aussi de vous assurer une continuité de service tout en respectant scrupuleusement les mesures de protection préconisées par les services de santé et relayées par l'État.**

- Nos conseillers sont joignables à distance par mail et téléphone aux horaires habituels ainsi que notre Centre de Relation Client au 09 74 75 56 56.
- La plateforme téléphonique dédiée aux professionnels, entreprises et agriculteurs est renforcée.
- La plupart de nos agences demeurent accessibles uniquement le matin et en cas de nécessité absolue, dans le respect strict des consignes sanitaires.

Dans ce contexte, privilégiez les services en ligne dans votre Espace Personnel de notre site internet et les applications Ma Banque et Ma Carte.

À distance, vous pouvez réaliser vos virements, gérer les plafonds de votre carte bancaire, payer sans contact avec votre mobile, remettre des chèques à distance, souscrire et signer vos contrats, déclarer un sinistre, accéder à votre messagerie sécurisée...

**Retrouvez les conseils pratiques sur notre site internet.**

**Agir chaque jour dans votre intérêt  
et celui de la société**

